

ASSOCIATION
POUR LA SAUVEGARDE DE
L'ENVIRONNEMENT
D'ORSAY
Association loi 1901 agréée
Arrêté préfectoral 970572

ASEOR

A Monsieur David ROS

Maire d'Orsay

Orsay le 24 avril 2013

Objet : Permis de Construire rue Serpente

Monsieur le Maire,

Devant l'importance des travaux nous avons vérifié auprès de vos services le contenu du permis de construire objet de l'affichage ci-joint rue Serpente.

En fait d'agrandissement il s'agit de la construction d'un deuxième pavillon de 199,5 m² de SHON.

Nous vous demandons de nous indiquer les mesures prises par vos services à l'encontre du titulaire de ce permis qui a fait un affichage faux et trompeur.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos sentiments respectueux.

Lionel Champetier
Président de l'ASEOR